

Tradition (christianisme)

Dans le <u>christianisme</u>, la **Tradition** 1 est la <u>révélation</u> continue du message du <u>Christ</u> à son <u>Église</u> par le Saint-Esprit.

Le <u>catholicisme</u> et l'<u>orthodoxie</u> envisagent également la Tradition comme un héritage des <u>apôtres</u>, selon la <u>succession apostolique</u>. Le <u>concile de 869</u> a examiné la question de la Tradition comme règle de foi. Les <u>protestants</u> récusent cette source de dogme et s'en tiennent à la seule autorité de l'Écriture sainte (<u>sola scriptura</u>).

Le mot « tradition » vient du <u>latin</u> *traditio* qui désigne autant ce qui est transmis, de façon orale ou écrite, que l'acte même de transmettre.

La Tradition est, avec la Bible, l'un des fondements du « dépôt de la foi ».

Historique

Le <u>Nouveau Testament</u>, avec les <u>Épîtres de Paul</u>, utilise le mot tradition dans plusieurs textes : « Tenez bon. gardez fermement les traditions que vous avez apprises de nous, de vive voix ou par lettres » (2 Th. 2, 15) ou « Gardez les traditions telles que je vous les ai transmises » (1 Co. 11, 2). On nous parle de la transmission de l'Évangile qui peut être orale : Luc 1 ; 2 ; 1 Co. 11, 23 ; 15, 3 ; 2 P. 2, 21 et qui peut être un style de vie : 2 Th. 3, 6. Les écrits des Pères apostoliques ont aussi comme but de transmettre ce qui a été reçu des apôtres. Par exemple, le titre de la *Didaché* est explicite : « Doctrine du Seigneur transmise aux nations par les douze apôtres ». Le principe de la Tradition Apostolique a été formalisé pour la première fois par Irénée de Lyon vers 190 et par Hippolyte de Rome, son élève, au début du m^e siècle².

La question de la Tradition considérée comme règle de foi a été discutée au <u>quatrième concile de</u> Constantinople en 869.

Tradition et Église catholique

La primauté de Rome en matière de tradition se fonde, pour les catholiques, sur la promesse faite par <u>Jésus</u> à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ».

L'Église catholique affirme que la Révélation provient d'une seule source : le Christ qui a proclamé l'Évangile³. Celui-ci parvient à l'Église par la Tradition. La première génération de chrétiens n'avait pas de <u>Nouveau Testament</u> et celui-ci, depuis qu'il est écrit, reflète cette Tradition. Les deux canaux pour connaître l'Évangile sont les <u>Saintes Écritures</u> (la <u>Bible</u>) et les autres traditions non bibliques transmises de siècle en siècle (voir <u>Concile de Trente</u>). Ces traditions sont diverses : <u>liturgie</u> de la <u>Cène</u>, pratique baptismale, interprétation de l'Ancien Testament, structure ministérielle...

Ces traditions se trouvent dans les écrits des <u>Pères apostoliques</u> et des premiers chrétiens. Il faut aussi distinguer la Tradition fondatrice des <u>apôtres</u> de la tradition réceptrice de l'<u>Église</u> qui essaie d'être fidèle au dépôt reçu et d'approfondir sa compréhension grâce au <u>magistère</u>. Il faut également distinguer les traditions des <u>lieux saints</u>. Comme il n'en existait pas toujours (elles étaient vagues ou controversées, ou plus souvent encore figées dans une écriture trop ancienne ou trop peu explicite), des communautés locales, des ecclésiastiques influents ou des autorités religieuses ont dû en inventer, redécouvrir les localisations

d'événements bibliques ou les reliques qui permettraient de tenir certains sites pour des lieux saints. Ce travail d'<u>invention</u> a été fait de deux manières : la première empirique en exploitant au mieux les données topographiques imprécises de la Bible ou les traditions juives pour bâtir des sanctuaires sur les ipsissima loca (les lieux mêmes où s'étaient passés les événements bibliques, ces inventions empiriques s'enrichissant avec le développement des légendes apocryphes), la seconde <u>inspirée</u> en inventant parfois de manière arbitraire et ex nihilo des lieux saints (et surtout des reliques) faute sans doute d'indices bibliques suffisants⁴.

Le <u>concile Vatican II</u> conçoit la Tradition à la fois comme une donnée matérielle reçue des apôtres et vécue en <u>Église</u> en référence à l'Écriture, et en même temps comme la dynamique par laquelle cette donnée matérielle est transmise⁵. Ainsi la Tradition ne peut simplement être comprise comme une référence au passé, mais elle est une Tradition vivante, au sens où elle appelle à une réception dans le temps présent.

Tradition et Église orthodoxe

Pour l'orthodoxie, selon <u>Olivier Clément</u>, « la Tradition n'est pas une autre source de révélation à côté des Ecritures : elle est le mode unique de recevoir la révélation (Lossky), l'Esprit qui fixe les Ecritures et préserve leur sens. la Tradition n'est pas un complément de la Parole, mais le souffle qui porte la Parole, et la rend vivante à tous les âges de l'Eglise. C'est l'Esprit devenant la mémoire sacrée et l'esprit de discernement de l'Eglise, et transformant les textes apparemment hétérogènes de la Bible, la dualité entre les deux Testaments, en corps unique de la vérité »⁶. Et Clément cite <u>Alexeï Khomiakov</u> qui a écrit dans son ouvrage l'Eglise latine (p. 44-45) : « C'est l'Eglise tout entière qui a rédigé les Ecritures; c'est elle qui les fait vivre dans la tradition ;ou plutôt, ces deux manifestation du même Esprit n'en font qu'une car l'Ecriture, c'est la Tradition écrite, et la Tradition, c'est l'Ecriture vivante ».

Tradition et Églises protestantes

Le principe de la <u>sola scriptura</u> énoncé par la <u>Réforme protestante</u> s'est opposé à l'idée que l'autorité de la Tradition ecclésiastique serait équivalente à celle des Écritures bibliques. Cependant les Réformateurs recevaient les définitions dogmatiques et les symboles des premiers <u>conciles</u> et de l'Église ancienne, et les estimaient conformes à la Révélation biblique. Les <u>Églises réformées</u> ont retrouvé aujourd'hui une véritable estime de la tradition, sans lui attribuer pourtant l'autorité dernière qui n'appartient qu'à la Bible.

Notes et références

- 1. Le terme prend une majuscule.
- 2. Marcel Simon et André Benoît, Le judaïsme et le christianisme, p. 161
- 3. Catéchisme de l'Église catholique Mame/Plon 1992 page 30, 31 et 32. Le catéchisme cite Dei Verbum 7 à ce propos.
- 4. <u>Pierre Maraval</u>, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient : histoire et géographie des origines à la conquête arabe*, Cerf, 1985, p. 36-41.
- 5. Concile Vatican II, constitution dogmatique Dei Verbum, chapitre II
- 6. Olivier Clément, L'Eglise orthodoxe, Paris, PUP, 1965, p. 84

Bibliographie

- Yves Congar, La Tradition et les traditions, 2 tomes (essai historique et essai théologique),
 Paris, Fayard, 1960 et 1963, 301 et 364 pages
- Johann Baptist Franzelin, La Tradition, éd. Courrier de Rome, 2009 (traduction de De traditione divina)

- Stella Ghervas, Réinventer la tradition. Alexandre Stourdza et l'Europe de la Sainte-Alliance, Paris, Honoré Champion, 2008, (ISBN 978-2-7453-1669-1) (pour la tradition orthodoxe)
- Pierre Grelot, *Qu'est-ce la tradition?*, Vie chrétienne, Paris, 1985
- Marc Lods, Protestantisme et tradition de l'Église, Paris, Cerf, Patrimoines, 1988
- Karl Rahner, « Écriture et Tradition. À propos du schéma conciliaire sur la Révélation divine » (trad. Henri ROCHAIS), Écrits théologiques, t. VII, Paris, Desclée de Brouwer, 1967, p. 79-93
- Bernard Sesboüé, Jésus-Christ dans la tradition de l'Église, Paris, Desclée, Jésus et Jésus-christ, 1982
- Christoph Theobald, « "La transmission de la Révélation divine": à propos de la réception du chapitre II de "Dei Verbum" », dans Philippe Bordeyne, Laurent Villemin (dir.), Vatican II et la théologie, Perspectives pour le xxi^e siècle, coll. Cogitatio fidei (254), Paris, Éditions du Cerf, 2006, p. 107-126

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Tradition (christianisme)&oldid=197126991 ».